

Une formation à la VNI est organisée par l'OSPL et PneumoDPC la veille du CPLF le jeudi 23 janvier
à l'Hôtel Mercure Paris Porte de Versailles Expo, 36-38 Rue du Moulin, 92170 Vanves
Profitez de votre venue à Paris pour vous former et valider votre DPC 2020
La formation est ouverte à tous (hospitaliers et libéraux)
Vous trouverez en PJ ci-dessous toutes les informations nécessaires

Les étapes à réaliser pour valider votre inscription :

- Si vous êtes libéral : (Montant de l'indemnisation : 45€/heure de DPC)
 - o Se connecter à son profil sur www.mondpc.fr
 - o S'inscrire à l'action sélectionnée (Cliquer sur « Recherche Actions », saisir la référence de l'action (40002000013) puis cliquer sur « Rechercher », cliquer ensuite sur « détail action DPC » puis choisir la session N° 1 en bas de la page, puis cliquer sur « s'inscrire »)
 - o Vous recevrez un mail de l'ANDPC qui confirmera votre inscription
- Si vous êtes hospitalier :
 - o Envoyer un mail de demande d'inscription à pneumodpc@gmail.com mentionnant le numéro du programme souhaité. Vous recevrez par retour de mail votre convention.
 - o Effectuer votre demande de prise en charge auprès du service des affaires médicales de votre établissement et leur faire compléter et signer la convention individuelle de prise en charge des frais de formation DPC
 - o Après accord de votre établissement, renvoyer la convention complétée et signée par mail à pneumodpc@gmail.com - Voilà vous êtes inscrit !